

RECOMMANDATIONS

Conseil scientifique de l'Institut des sciences de biologie (INSB)

Objets : RGPP

Sur demande du Premier Ministre, l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche (IGAENR) examine, depuis fin 2010, l'efficacité des fonctions support, puis soutien, de plusieurs organismes de recherche. Suite à un exposé de Jean-Pierre Alix, chargé de mission à la MPR, le CSI de l'INSB réuni le 5 Juillet 2011 s'est inquiété des conséquences de la mise en place de la RGPP. Conscient des efforts de l'organisme pour faire valoir les spécificités des métiers support de la recherche, le CS de l'INSB souhaite souligner :

- qu'il existe une unité fonctionnelle des équipes de recherche dans les laboratoires du CNRS (UMR, UPR etc.) et des fonctions supports. Celles-ci sont indissociables de l'activité scientifique, sont nécessaires à sa dynamique au quotidien et à son efficacité à manager les différents aspects de la recherche.

- que les réformes engagées depuis 2004 ont induit une augmentation très importante de la complexité des procédures administratives et de financement des laboratoires (Europe, FEDER, ANR, BQR, contrats industriels, valorisation, justifications très détaillées des sommes engagées, etc...) augmentant d'autant la charge et les besoins de fonctions supports.

- qu'une réduction des fonctions support se traduirait par un transfert des missions de gestion des finances et des ressources humaines (commandes détaillées, spécialisées et suivi des livraisons, procédures des marchés, nombreux CDD à mettre en place, contrats complexes avec les personnels étranger, etc.) vers les chercheurs, au détriment de l'activité scientifique déjà très alourdie par les tâches administratives liées à la multiplicité des appels d'offre et de leurs évaluations. Un succès à un appel d'offre suppose la plupart du temps le dépôt de 6 à 7 fois plus de dossiers complets, incluant les volets des ressources financières et humaines rédigés au laboratoire grâce aux fréquents aller-retour entre personnel support et chercheurs.

Au regard des effectifs concernés par une éventuelle réduction de postes au sein de la fonction support, l'impact sur l'organisation de la recherche serait important. Il paralyserait l'activité scientifique et le potentiel de levage de fonds pour une économie réelle des plus modestes.

Recommandations adoptées le 5 juillet 2011.

20 votants

Vote : 20 pour, 0 abstention, 0 contre

Destinataires :

- M. Alain FUCHS, Président du CNRS
- M. Joël BERTRAND, Directeur Général délégué à la science du CNRS
- M. Xavier INGLEBERT, Directeur Général délégué aux ressources du CNRS

copie à :

- M. Patrick NETTER, Directeur Scientifique de l'INSB
- M. Bruno CHAUDRET, Président du Conseil scientifique du CNRS
- M. Etienne BUSTARRET, Président de la CPCN